

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 22 septembre 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D22.074

L'an deux mille vingt-deux,
le vingt-deux septembre,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), RODIER Yves (remplacé par SEGUIN Pierre-Henri), CAYREL Jean-Claude, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.074: PNR AUBRAC – MISE EN PLACE D'UNE LIAISON FERROVIAIRE DANS LE CADRE AMI Avenir MONTAGNES MOBILITES – PROJET LOCO'BRAC

Monsieur Le Président informe l'assemblée que les élus du PNR AUBRAC ont délibéré le 5 juillet dernier et ont autorisé celui-ci à candidater à l'AMI Avenir Montagnes Mobilités lancé par l'ANCT, aux côtés des 6 Communautés de Communes dont la CC ALCT fait partie.

La micro-mission AREC proposé par la Région a permis de travailler avec le PNR AUBRAC début juillet sur la construction de ce projet appelé « LocO'brac », dont les objectifs sont de :

- Développer des services de mobilités touristiques dans les gares de la ligne de train de l'Aubrac - services qui pourront consolider et enrichir des offres touristiques
- Faciliter les accès aux gares par leur connexion à un panel de services de mobilités décarbonées.
- Développer des modes de voyages alternatifs.

L'objectif est d'être une vraie LocO'motive pour nos territoires ruraux.

La restitution de la micro-mission a eu lieu le mercredi 31 août en visio et en parallèle, le dossier de candidature a été finalisé pour le 14 septembre, date du dépôt de dossier sur la plateforme. Pour pouvoir finaliser cette candidature, une lettre d'engagement a été envoyée par la CC ALCT, pour donner un avis favorable pour expérimenter sur son territoire les actions présentées dans le projet LocO'brac (en précisant que cet engagement ne vaut que si ce projet est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagnes Mobilités et sous condition d'acceptation du Conseil Communautaire en date du 22/09/22).

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'engagement de la CC ALCT, pris le 31/08/22, pour expérimenter sur son territoire les actions (ou certaines d'entre elles) présentées dans le projet LocO'brac,

DONNE SON ACCORD pour participer financièrement à hauteur de 2 619 € au montage de ce projet,

AUTORISE son Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 18 novembre 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL